

DEMANDE DE RÉALISATION D'UN BRANCHEMENT D'EAU POTABLE

Le déroulement de l'instruction de votre demande

A réception de votre dossier complet, et après un rendez-vous sur place si nécessaire, un devis correspondant aux travaux de réalisation du branchement d'eau incluant les frais de mise en service du branchement (pose du compteur et ouverture du branchement) vous sera transmis sous 1 mois.

Les travaux seront réalisés sous 2 mois après réception du devis accepté et signé, sous réserve de l'obtention des autorisations nécessaires.

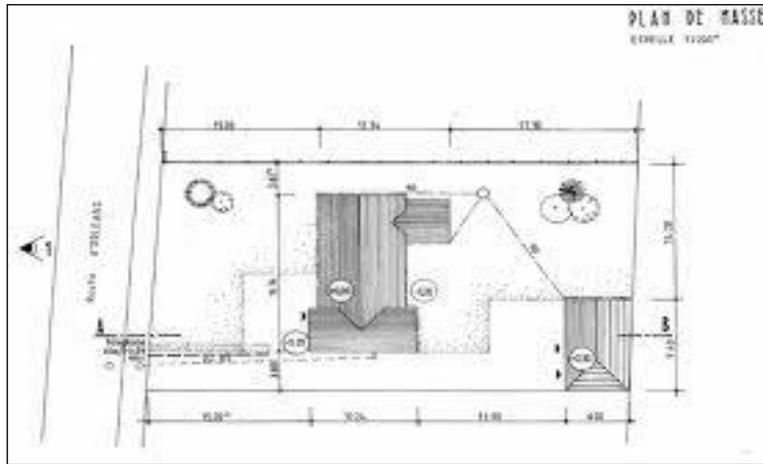
Pièces à fournir

Le dossier devra être constitué des éléments suivants :

- **Le formulaire ci-joint, daté et signé.**
L'information obligatoire du diamètre et du débit de pointe pourra vous être précisée par votre architecte ou votre plombier.
- **Copie de l'arrêté du permis de construire**
- **Un plan cadastral, précisant la référence de votre parcelle et son implantation dans les parcelles voisines, à demander à la mairie ou disponible sur le site « cadastre.gouv.fr ».**



- **Un plan de masse, situant les locaux sur votre terrain ainsi que l'emplacement souhaité du regard avec des côtes précises. Le choix définitif de l'emplacement du regard est réservé au Service de l'EAU.**



INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Dépendez-vous de manière cruciale de la distribution d'eau potable (hémodialyse, etc.)?

- Oui** Motif :
- Non**

Avez-vous d'autres sources d'alimentation en eau ?

- Oui** : Prélèvements, puits, forages
- Réutilisation d'eau de pluie
- Non**

MISE EN SERVICE DU BRANCHEMENT

TITULAIRE DU CONTRAT D'ABONNEMENT

Nom :

Prénom :

Société : Représentée par :

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail :

Pour un immeuble, souhaitez-vous l'individualisation des contrats de fourniture d'eau pour les logements ?

- Oui** **Non**

Fait à, le

Signature :